

1^{ERE} ANNEE— TITRE RNCP - MANAGER DE BIOBANQUES

EN DOUBLE DIPLOME AVEC LE MASTER INGENIERIE DE LA SANTE DE L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Pièces à fournir obligatoirement

- ☐ Le complément de dossier dûment complété et signé
- ☐ Deux recommandations (formulaire à télécharger)
- ☐ Pour les étudiants étrangers, une photocopie du passeport et de la carte de séjour
- ☐ Une photocopie numérisée des diplômes déjà obtenus post baccalauréat
- ☐ Une attestation de réussite du diplôme en cours, dès qu'elle est disponible
- ☐ Les photocopies numérisées de manière lisible de **tous** les bulletins de notes des années d'études supérieures
- ☐ Une lettre de motivation
- ☐ Une attestation niveau langue Française B2 ou TCF optionnel
- ☐ Un Curriculum Vitae détaillé

=> **Tout dossier doit être déposé complet** sur la plateforme des admissions en ligne. Sa bonne constitution est un élément de l'appréciation. Aucune pièce ne sera réclamée.

Les pièces non disponibles lors du dépôt du dossier sont à déposer en ligne au fur et à mesure de leur obtention par le candidat. Dans ce cas, merci de prévenir par mail le secrétariat : estbb-admissions@univ-catholyon.fr pour toute nouvelle pièce déposée sur votre espace personnalisé de candidature.

Lettre de motivation du candidat

Décrivez ce qui motive votre candidature, votre projet professionnel et votre expérience pour valider une formation à double compétence : sciences de la vie et management.

Recommandations

Demandez à **2** personnes de préparer des lettres de recommandations en utilisant le formulaire proposé en téléchargement.

Ces lettres de recommandation devront être parvenues à l'ESTBB, au plus tard le jour de l'entretien.

Procédure et résultats d'admission

Les dossiers pour l'admission en 1^{ère} année de Manager de Biobanques sont à faire parvenir à l'ESTBB pour le **3 mars 2023** (1^{ère} session), le **24 mars** (2^{ème} session) et le **12 avril** (3^{ème} session).

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que le nombre de places dans la formation est limitée, et que les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des candidatures, au fur et à mesure des sessions. Nous vous invitons donc à candidater le plus tôt possible, la formation pouvant être complète dès la 1^{ère} session.

De plus l'École organise un Forum Alternance le **6 avril 2023** : une candidature sur l'une des 2 premières sessions peut permettre l'accès à cet événement et un accompagnement personnalisé en amont.

Après étude du dossier, les candidats peuvent être contactés pour un entretien de motivation. Tous les candidats seront avisés du résultat de leur candidature par mail.

Financement des études

Gratification de stage : Les stages en France donnent lieu à la gratification légale, soit environ 1 800 €/ an pour les M1 et 3 600 €/an pour les M2.

Alternance : le Master peut être réalisé sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

L'entreprise d'accueil verse un salaire pendant un an, généralement entre 10 500 et 12 000 € par année de contrat, et prend en charge les frais d'études.

Bourses : Les étudiants peuvent bénéficier des bourses sur critères sociaux (bourse CROUS) et/ou de la bourse poursuite d'études de l'Université Catholique de Lyon (dans le cas d'étudiants ayant étudié à l'UCLy en 2022-2023).

Prêts bancaires : L'Université Catholique de Lyon s'entend chaque année avec plusieurs organismes bancaires afin de bénéficier de prêts bancaires étudiants à taux préférentiel.

Pour plus de détails, se renseigner auprès de la direction de l'Ecole.

Frais d'études

L'étudiant participe au coût de la formation.

Les frais d'études **2023-2024** n'étant pas déterminés à la date d'impression de ce document, ceux de 2022-2023 sont donnés à titre indicatif.

Frais d'inscription universitaire et frais fixes : 243 € par an

Frais pédagogiques : ils varient selon la situation du foyer fiscal, consultez le site de l'ESTBB pour connaître le montant qui serait appliqué :

- 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année : compris entre 4 170 € et 8 510 € selon la situation du foyer fiscal
- Parcours avec contrat d'alternance : 0 € (frais de scolarité pris en charge par l'entreprise d'accueil)

Frais de Contribution Vie Etudiante et de Campus : 95 € pour les étudiants en formation initiale et en apprentissage, à payer sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Service aux étudiants/logement

Le Service Logement de l'Université Catholique de Lyon est à votre disposition concernant votre hébergement à Lyon. Il centralise les offres et les demandes de logement, et peut vous aider à trouver un logement adapté. Il est à votre disposition du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h.

N'hésitez pas à prendre contact avec Valérie MAZOYER au 04 26 84 52 02 ou Isabelle MORALES 04 72 32 51 73 ou par mail : service.logement@univ-catholyon.fr

Adresse : 10 place des Archives – 69002 LYON

Vie étudiante

Secrétariat universitaire et Vie Etudiante

A l'écoute des étudiants sur toutes questions concernant la vie étudiante

Tel. 04 26 84 49 02

ave@univ-catholyon.fr

Bureau des sports

Propose une vingtaine d'activités tout au long de l'année

Tel. 04 72 32 50 69 (12h30 / 13h30 le lundi, mardi et vendredi)

bds@univ-catholyon.fr

Fédération des étudiants de l'Université Catholique de LYON (FEDEK'TO)

Coordonne l'ensemble des activités associatives et représente les étudiants auprès de l'administration et de la direction

Tel. 04 72 32 51 19

fedekto@gmail.com